

PRESENTATION

un numéro remarquable (34) d'*Ethnozootecnie**

La médecine vétérinaire populaire

Michel ROUSSEAU. — Il s'agit du compte rendu de la Journée d'étude de l'active Société du même nom*, au Muséum National d'Histoire Naturelle, le 24 mai 1984 : à l'initiative de son Président, R. LAURANS, et remarquablement organisée par le Pr Bernard DENIS, de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes.

Se sont rencontrées les « trois catégories » de spécialistes : « *Vétérinaires, ethnoscientifiques et érudits locaux* », pour aborder brièvement cette médecine vétérinaire populaire : selon qu'elle se veut « *scientifique* » ou « *religieuse* », la « *magie* » n'étant qu'effleurée. Tous ces domaines pourraient être approfondis par « collectes d'informations » et « réunions spécialisées » pour « une synthèse » : « dans quelques années ».

Nous ne pouvons que tenter de dégager l'essentiel ou le plus curieux des neuf communications, avec discussions.

I. Liliane BODSON, de l'Université de Liège, ouvre l'historique : Trépanation et castration au Néolithique ; Bas-reliefs égyptiens et mésopotamiens dès — 3000 : Code d'Hammourabi (vers — 1700), où le « médecin des animaux » est assuré d'honoraires précis... ou bien débiteur, selon le succès ou l'insuccès de son intervention ! Suivent Créto-Mycéniens, puis Homère.

A l'époque byzantine, ou peu avant, commencent les ouvrages titrant « *l'art (ou la science) vétérinaire* », ou « *l'hippiâtrie* », qui s'ajoutent à ceux : de *zoologie* (Aristote, Pline), de *zootecnie* (Xéno-

* 25, boulevard Arago, 75013 Paris. 60 F (C.C.P. 17 885 33 N).

phon, Caton, Varron, Virgile, Columelle, Palladius) : de *médecine* (Galien).

Peu à peu, des praticiens se sont spécialisés face à des patients « silencieux » : titre de gloire de nos succès, pour Celse. Il nous faut les aimer, ajoute Végèce.

II. Le Pr L. PINAULT, de l'E.N.V. de Nantes, montre le prolongement en France de la pharmacopée antique et médicale (Dioscoride...) complétée par les Arabes (7^e s. : minéraux). Ruini (1598) s'appuie sur les distillations... et la « signature » d'efficacité : les feuilles de la pulmonaire évoquent le poumon, donc doivent le guérir (nous verrions là une relation quasi-magique).

Les progrès viennent des écuyers : d'abord lents avec Solleysel (1644), La Guérinière (1751), Garsault (1755), décisifs avec Bourgelat, fondateur de nos écoles : Lyon, 1762, Alfort, 1765. C'est l'année de sa « *Matière médicale* » enfin bien « *raisonnée* » et présentée. C'était la fin des « polypharmques » et de leur « amoncellement invraisemblable de recettes jusqu'aux moins ragoûtantes ».

III. Le Pr A. MARCHAND montre la « *médecine vétérinaire populaire* » contre des « *maladies parasitaires* ». Ainsi la gale, connue de Moïse et d'Hannibal, qu'Avenzoar (1072-1162) sait, le premier, attribuer à un « petit animal »... la mite du fromage pour deux célébrités mal inspirées : Linné et Raspail ! Les soins se faisaient au grattoir, au jus de tabac, au pétrole, au goudron, à l'huile de cade : notables anticipations, suivies de l'anhydride arsénieux de Teissier (1810) qu'il fallut rendre visible et amer (péroxyde de fer et gentiane) pour arrêter ces utilisations criminelles...

Contre la douve est indiqué, dans la ration, beaucoup de sel ; et pas de renoncules, joncs, etc. ; souvent, en effet, s'y enkystent les métacercaires infestantes.

Au total « domine » donc « le bon sens ».

IV. Notre confrère M. VILLEMEN s'interroge : « *L'empirisme*, une nécessité ou un anachronisme ? » Il note des transitions des amateurs (bénévoles) aux professionnels : à commencer par les forgerons : parce qu'ils maîtrisaient les « quatre éléments » : feu, air, terre (charbon) et eau ? Intéressante hypothèse. Des « recettes » publiées dès 1557 (Jean Vincent) annonçaient les prétendus « Parfait Maréchal » ou « Cocher », voire « Gentilhomme Maréchal » (1756).

Les maréchaux hippiâtres culminent avec les Lafosse Père et Fils, rivaux de Bourgelat, qui « n'était qu'un écuyer » mais (comme tel déjà) aux relations puissantes. Le cheval garda une place excessive au détriment des bovins, etc.

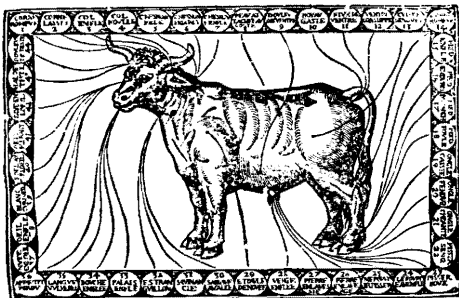


Fig. 1
Dessin extrait de « La Maison rustique »
de Charles Estienne et J. Liébaud

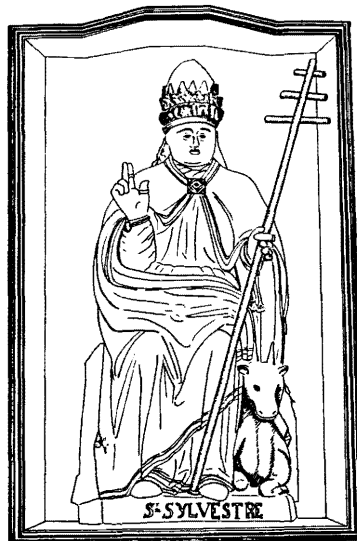


Fig. 2
Saint Sylvestre

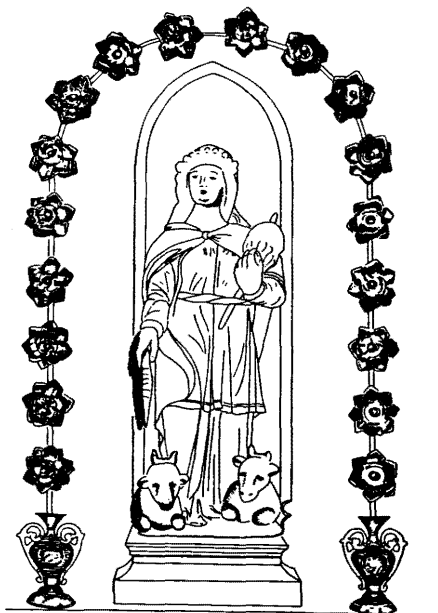


Fig. 3
Sainte Saturnine à Sains-lès-Marquion



Fig. 4
Saint Druon

Restent les appels à la religion, aux célestes spécialistes (Saint Fiacre contre les dartres, etc.); et à la « magie » domaine des « mages » (bien sûr) et autres « barreurs », « devins, sorciers, jeteurs ou leveurs de sort » (redoutable croyance génératrice de haines...). Ils ont, par ailleurs, des professions modestes; ils sont de dangereux ignorants, et les rivaux des « vétérinaires brevetés » — même en ville (Leblanc, 1855). Pourtant, les préfets devaient afficher la liste de ces derniers (1837, 1841). Leur insuffisance numérique retarde l'aide de la loi. Elle protège leur exercice (31 juillet 1881), puis réserve aux seuls vétérinaires et docteurs-vétérinaires la médecine et la chirurgie des animaux : partagées toutefois avec les empiriques inscrits, « leur vie durant » (17 juin 1938), les maladies légalement contagieuses restant toujours de leur seul domaine (21 juin 1898).

Les élevages industriels, maintenant, risquent de faire de leurs « techniciens » les nouveaux empiriques. Cette mise en garde et un astucieux graphique historique terminent la communication. (Notre confrère GERBAUD la complète d'une note résumant sa thèse sur la période 1761-1804).

V. G. METAILIÉ, du Muséum, notre montre, *en Chine*, la persistance officielle d'une « médecine traditionnelle vétérinaire » (et humaine) toute différente de la nôtre, avec laquelle elle coexiste : non pas expérimentale, mais déductive (4 ans d'études, surtout de Maître à Disciple).

Sont distingués : deux catégories (*Yang* : mâle, etc., et *Yin* : femelle, etc.) ; « Cinq éléments » (bois, feu, terre, métal et eau). S'y rattachent « Cinq viscères » et « Six organes » avec leurs « fonctions » théoriques (le pancréas est absent). Il y a, entre eux, création et conquête, apport et limitation, antagonisme et complémentarité. D'où des déséquilibres internes, s'ajoutant aux « six excès » pathogènes externes (vent, froid, humide, chaud, sec et feu).

Doivent rentrer dans ces distinctions les symptômes (par exemple, couleur des « orifices » : rouge = *yang*, blanche = *yin*). Les plantes sont curatives selon leur goût et leur nature (« froide, fraîche, chaude, tiède ou neutre ») ; et aussi selon « l'observation clinique ».

Nous y voyons le correctif à cet échafaudage tout abstrait, voire dogmatique. Mais l'auteur s'est voulu « sans regard critique ». Il n'a fait que signaler l'acupuncture à côté de la phytothérapie Deux tableaux complètent son analyse « surtout théorique ».



Trois de nos confrères évoquent alors les *saints guérisseurs du bétail*.

VI. Cl. MILOUR a consacré sa thèse (1946) à ceux de *Bretagne*. Voici les principaux. Pour le cheval (qui y primait et y revient en centres équestres Saint Eloi a remplacé les plus vieux (Thélau, et,

de « conconance voisine », « Alor, Alar, Aler, Eler, Iler selon les lieux ». « Messenger du roi Dagobert vers S. Judikael, roi de Bretagne », il était évêque de Noyon et orfèvre. De nombreuses enseignes de maréchal-ferrant le montraient à ce travail : sur un pied coupé qui sera remis en place sans problème ! Dans la légende ancienne, ce fut un miracle du Christ (embauché anonymement), et une « bonne leçon de modestie donnée au saint ».

Celle de « Saint Hervé, le vieux barde aveugle » lui fait atteler, à la place de son âne, le loup qui l'avait mangé...

Celle de Saint Cornéli (ou Corneille, pape) lui fait trouver refuge contre des soldats païens, ...dans l'oreille d'un des deux bœufs porteurs de ses bagages ! Il ne pouvait que devenir le protecteur des bovins ; avec Saint Herbot, riche celte qui le demanda, tant il est les aimait, en entrant au Paradis.

Le porc fut peut-être l'aspect du diable qui tenta Saint Antoine avant de devenir sa métamorphose, clochette au cou : comme ceux, quémandeurs, des Antonins au Moyen Age.

Ces Saints avaient souvent leur fontaine, leur chapelle, leurs grands pardons. A leur égard, les réticences du clergé sont bien compréhensibles.

VII. Anne-Marie BRISEBARRE consacre au « *recours à Saint Fleuret, à Estaing (Aveyron)* » une enquête minutieuse. C'est un pays resté longtemps très isolé, très pauvre (sans un vétérinaire à 15 km à la ronde de 1905 à 1911).

Il a, bien localisé, cet évêque de Clermont attitré comme protecteur-guérisseur des gens et des bêtes. Mais pourquoi ? « Par tradition ». Sa fontaine a été condamnée (polluée ?). Mais sa fête annuelle, sans foire, avec procession (dès avant 1668) reste très regardée, plutôt que suivie, dans la crainte d'une « folklorisation ».

Doivent opérer, avec l'eau, pain, fouace et sel bénits, ainsi que les « messes données ». Il peut y avoir eu un vœu qui engage — ou non — les descendants dans la maison-famille (l'ostal). Sa bonne marche exigeait également santé et fécondité des humains et des bovins : Aubrac et Salers ; ils sont remplacés par les Frisonnes plus fragiles, comme les veaux en batterie... Voilà qui relance l'appel au saint, comme au vétérinaire (dans les cas graves) ou « voisin » guérisseur, qui a le « don ».

Il y a ainsi héritage, transmission familiale et orale de vœux comme de la confiance au saint, ou de ce don, ou de moindres connaissances ou recettes thérapeutiques (soins mécaniques et par les plantes surtout).

Notre conclusion : « Aide-toi, Saint Fleuret t'aidera ».

VIII. D. DUBOIS, pour la *Picardie-Nord*, ne craint pas de parler de « quelques saints vétérinaires ». Leurs restes (aussi) furent des héritages disputés entre moines et (ou) habitants voisins, jusqu'à une émeute, le 29 juillet 1789, à Dompierre. Y sont donc vénérées les reliques de Saint Etton, appelé d'Irlande par les rois mérovingiens pour évangéliser la région (650-661). Son pèlerinage annuel (avec foire) est suivi baguette de coudrier en main. Sa réputation est internationale.

Saint Druon ermite (1118-1189) est invoqué contre des maladies humaines et les épizooties. Il a sa confrérie, et sa fête patronale, kermesse et visite au puits.

Sainte Brigitte avec ses vaches est ici délaissée au profit de l'énigmatique Sainte Saturnine, bergère et martyre. Elle a droit à une neuvaine. Les bestiaux qu'elle protège (exclusivement) en recevront pain bénit, cierge, morceau de saule, eau de la fontaine. Avec la plantation d'un peuplier et le billot en grès de la décollation se prolongent les trois cultes celtiques et germaniques des sources, des arbres et des pierres.

Saint Sylvestre, pape (de 314 à 335) aurait ressuscité un taureau sauvage victime des sortilèges d'un magicien (statues et cartes postales le montrent, minuscule à ses pieds). Sa neuvaine a pris fin. Restent sa messe et son pèlerinage.

Malgré « les nombreuses mises en garde des autorités ecclésiastiques », il y a « renouveau des pratiques de religiosité populaire ». Elles remonteraient aux « croyances et pratiques magiques ou magico-thérapeutiques (...) préchrétiennes » avec « cultes polythéistes » (« le culte de Saint-Hubert se retrouve aux endroits où l'on vénérât Cernunos » - M. HACHET, discussion). Des équipes pluridisciplinaires vont établir une liste exhaustive des sanctuaires pour l'Institut International d'Ethnoscience.

IX. Pour finir, notre confrère M. HACHET, de Toul, signale en *Lorraine*, un rite sans nom particulier. Jusque vers 1950 (et la mécanisation), le cheval était « un élevage extrêmement important ». La plupart des agriculteurs assuraient la naissance des *poulains*, et les marquaient (ou faisaient marquer) aux ciseaux d'une *croix grecque* sur l'axe des premières vertèbres lombaires. « Pour le baptiser », répondaient-ils ; et probablement le protéger ; par un signe chrétien. Mais il n'y avait ni prière, ni autre rituel. Et, la même croix, dans un cercle (rouelle solaire) marque des figurations de cheval en Gaule, Belgique à l'âge du fer...

Ce numéro d'*Ethnozootecnie* permet aux vétérinaires de retrouver Eloi, leur saint patron, et autres célestes « confrères ». Il montre leur profession, depuis les origines, se dégageant lentement des empirismes. Elle est devenue de plus en plus scientifique. Et selon

la méthode expérimentale, sauf l'exception de sa forme traditionnelle en Chine.

Un précieux premier bilan.

Dr Vét. Michel ROUSSEAU
de l'Académie Vétérinaire de France

L'auteur souligne le contraste entre deux de ses ouvrages qu'il fait circuler :

— « *Le nouveau parfait maréchal par M. Fr. A. de Garsault, M DCCLV* » est opulent en reliure de veau marbré avec portrait et 49 planches (20 de plantes et 29 d'hippologie).

— Modeste, dans son format moitié moindre, le « *Nouveau manuel complet du vétérinaire* » par M. Lebeaud et par un ancien professeur de l'Ecole d'Alfort, 1847 (314-90 p., 7 pl.).
